



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

POSTES – SEDEP

NOVEMBRE 2009 • Codes A et P

COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

DEVENIR DU SEDEP

FO COM a été reçue en audience par la direction du SEDEP (Service des Pensions) de Lannion le 29 octobre 2009.

La pérennité du SEDEP ne serait pas assurée au-delà de 2012 !

En effet, le décret n° 2009-1052 du 26 août 2009 porte sur la création et l'organisation du service des retraites de l'État, service à compétence nationale rattaché à la direction générale des finances publiques du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État.

Il s'agit d'un nouveau service des retraites de l'État qui a pour mission d'assurer progressivement l'ensemble des missions de recueil des informations sur les droits à pension, de liquidation, de concession et de paiement des pensions.

Conséquence pour le SEDEP : d'ici 2012, la perte de 70 % de ses activités !

FO COM est alors en droit de se demander ce que vont devenir les personnels du SEDEP issus de La Poste et de France Télécom.

Pour FO COM, ce serait une perte considérable de compétences !

En effet, la somme des connaissances qui est demandée aux agents est de plus en plus dense. De par une réglementation sans cesse remise en cause et des nouveaux textes de loi, les personnels doivent s'adapter en permanence. La polyvalence, qui voulait être mise en place au travers d'une réorganisation annoncée par les dirigeants du SEDEP, a ses limites et la reconnaissance des compétences doit être à la hauteur des efforts déjà accomplis.

C'est la raison pour laquelle, FO COM revendique :

- **Une réelle possibilité d'évolution de carrière,**
- **Que les 15 agents classifiés en II.1 soient immédiatement promus II.2,**
- **Que le grade de base du SEDEP soit II.3.**

FO COM est et sera présent aux côtés des agents du SEDEP !

N'hésitez pas à nous contacter : maryline.daunis@fo-com.com

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE